

académie
Strasbourg



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin



Strasbourg, le 31 mai 2018

Le Directeur académique
des services de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et
Professeurs des Ecoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés de
circonscription du 1^{er} degré

Division du 1^{er} degré

Objet : Postes à exigences particulières :

- **Conseillers pédagogiques langue et culture régionales ou langue vivante étrangère**

La note de service n° 2017-168 du 6 novembre 2017 relative à la mobilité des personnels enseignants du 1^{er} degré – rentrée scolaire 2018 reconduit la notion de postes à exigences particulières.

L'attribution de ces postes nécessite la vérification préalable auprès des candidats de la détention de titre(s) et/ou diplôme(s) ou la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de candidature et de choix des candidats.

J'ai décidé de classer dans cette catégorie les directions d'écoles de 20 classes et plus, qu'elles soient ou non situées en éducation prioritaire, les enseignants référents handicap et les conseillers pédagogiques langue et culture régionale ou langue vivante étrangère.

Pour candidater sur ce type de poste, chaque candidat doit :

- adresser la fiche de candidature ci-jointe, accompagnée du dernier rapport d'inspection pour le **15/06/2018**, délai de rigueur.
- s'entretenir avec une commission départementale chargée d'évaluer la compétence des candidats à exercer cette fonction qui se réunira fin juin.

Les enseignants, remplissant les conditions requises et retenus à l'issue de l'entretien seront affectés sur un poste à titre provisoire à la rentrée scolaire 2018-2019.

L'adjoint au directeur académique
chargé du 1^{er} degré

Jean-Baptiste LADAIQUE

Affaire suivie par Aurore MASSON

Téléphone
03 88 45 92 86

Courriel
aurore.masson@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h